

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 213 Ecrits professionnels et Maîtrise de la langue 2			
Code	PESP2B13	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Isabelle POCOROBBA (isabelle.pocorobba@helha.be) Manon LEPOIVRE (manon.lepoivre@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif général de l'UE sera d'acquérir les outils et de fournir les points de repère pour rédiger des écrits professionnels. Les étudiants, acteurs de leurs apprentissages, seront amenés à réaliser un dossier personnel (portfolio) dans lequel les acquis de formation et d'expérience en écriture ainsi que les outils nécessaires à ces acquisitions seront définis et présentés de façon structurée et organisée.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
 - 1.2 Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
 - 1.6 Utiliser les différents registres d'écrits et de communication professionnels.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
 - 4.4 Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques.
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger adéquatement (fond et forme) des écrits professionnels en lien avec la pratique et les règles du métier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B13A Techniques des écrits professionnels
PESP2B13B Maîtrise de la langue orale et écrite

30 h / 2 C

15 h / 2 C

Contenu

Construire un portfolio numérique en tant qu'outil de travail en trois parties :

- **Partie 1** : différentes techniques en lien avec la typologie des documents professionnels :

o Revoir la rédaction de courrier et l'améliorer

o Compte rendu de réunion

o Rapport d'incident

o Techniques de communication téléphonique et gestion de communications téléphoniques problématiques

o Rédiger dans son carnet de bord et utiliser ces ressources pour enrichir le rapport de stage, alimenter sa réflexion et ses recherches personnelles

o Construire une grille personnalisée d'autoévaluation des écrits

- **Partie 2** : différentes techniques en lien avec les écrits de la formation :

o Structure d'un TFE (sommaire, table des matières, bibliographie aux normes APA, introduction et conclusion)

o Recherche et analyse d'un texte scientifique à partir d'un thème choisi préalablement (travail notamment autour de la citation et de la paraphrase, bibliographie dans le texte)

- Partie 3 : différents outils en lien avec l'aide à l'écriture (orthographe, grammaire, syntaxe) : cahier personnel

Démarches d'apprentissage

En TEP :

L'enseignement en présentiel. La présence des étudiants est vivement encouragée en cours. La relation entre la pratique sur le terrain et l'écriture en classe est indispensable.

Pratiquement, les étudiants sont acteurs de leurs apprentissages et progressent dans la construction de leur portfolio numérique de manière autonome. L'enseignant accompagne l'étudiant dans sa démarche et le guide dans ses choix et difficultés rencontrées. Il encourage la réflexivité et la création de remédiations adaptées au cas par cas (autoévaluations + remédiation personnalisée). Il propose des exercices techniques de rédaction et mises en situation professionnelle d'écriture qu'il organise en ateliers.

En MLF :

- Explications en classe et exercices divers

- Rédactions collectives avec (auto)correction

- Exercices en ligne

- Exercices à domicile

- Création d'un cahier personnel

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative.

L'étudiant reçoit une grille de l'évaluation intermédiaire au Q1 et finale au Q2 comprenant ce qui est concrètement attendu de lui au terme de l'UE que ce soit dans la partie « Technique des écrits professionnels » que dans la partie « Maîtrise de la langue française » .

Sources et références

Rouzel J. (2014). La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée. Dunod, Malakoff.

Laprie, B & Minana B. (2010). Les écrits professionnels en pratique. Guide à l'usage des travailleurs sociaux. Nanterre : ESF Éditeur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes et documents du cours, power point, vidéos, utilisation d'internet et de la bibliothèque pour recherches diverses, sites Internet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation : TJ 100%

- **Q1 : 25%**

- **Q2 : 75%**

Portfolio évalué sous l'angle de TEP et de MLF, selon une grille d'évaluation.

L'épreuve est réussie si et seulement si chaque partie du portfolio est validée. Si l'étudiant obtient une note entre 8 et 10 sur 20 dans l'une des parties du portfolio, alors la moyenne mathématique sera d'application. Si l'étudiant obtient une note inférieure à 8/20 dans l'une des parties, alors la note la plus basse sera d'application.

Q3 : Travail 100%

Portfolio évalué sous l'angle de TEP et de MLF, selon la grille d'évaluation finale.

L'épreuve est réussie si et seulement si chaque partie du portfolio est validée. Si l'étudiant obtient une note entre 8 et 10 sur 20 dans l'une des parties du portfolio, alors la moyenne mathématique sera d'application. Si l'étudiant obtient une note inférieure à 8/20 dans l'une des parties, alors la note la plus basse sera d'application.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	25	Trv	75		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Au Q2, les points de l'évaluation du Q1 sont conservés et constituent 25% de la note globale de l'UE.

Au Q3, le portfolio doit être retravaillé selon la grille d'évaluation et est évalué pour 100% des points

Portfolio évalué sous l'angle de TEP et de MLF, selon une grille d'évaluation.

L'épreuve est réussie si et seulement si chaque partie du portfolio est validée. Si l'étudiant obtient une note entre 8 et 10 sur 20 dans l'une des parties du portfolio, alors la moyenne mathématique sera d'application. Si l'étudiant obtient une note inférieure à 8/20 dans l'une des parties, alors la note la plus basse sera d'application.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).